

Courriel envoyé à tous les récupérateurs et valorisateurs d'huiles le 9 avril 2020



À tous les valorisateurs d'huiles enregistrés auprès de la SOGHU

Les dernières semaines ont été très mouvementées en raison du contexte actuel de pandémie mondiale et de la baisse du prix du baril du pétrole. La SOGHU est consciente des difficultés causées par cette dernière et souhaite apporter un soutien à ses partenaires en cette période difficile. C'est donc dans cette optique que le conseil d'administration de la SOGHU a pris la décision de modifier le programme du « SUBSIDE TEMPORAIRE ET VARIABLE AUX VALORISATEURS D'HUILE ENREGISTRÉS AUPRÈS DE LA SOGHU » tel qu'indiqué dans la mise à jour du 9 janvier 2020 (ci-joint). La SOGHU est par conséquent heureuse de vous annoncer que le programme sera devancé au 1^{er} avril 2020 et sera révisé mensuellement en fonction des mêmes barèmes.

Le subside temporaire et variable aux valorisateurs d'huiles enregistrés auprès de la SOGHU sera **à partir du 1^{er} avril 2020 à 0.05\$/L pour les volumes livrés aux valorisateurs** et ce jusqu'au 30 avril 2020 ou jusqu'à nouvel ordre si le montant demeure à 0.05\$/L après le 30 avril 2020.

Si vous avez des questions au sujet de la modification apportée au programme de subside temporaire et variable aux valorisateurs, veuillez contacter Jean Duchesneau par courriel au jean.duchesneau@soghu.ca.

La SOGHU vous souhaite bon succès dans la suite des choses. Restez prudent.

Ça va bien aller!

Jean Duchesneau
Directeur général